

Section Bac	Assurances		
Nom de l'UE	Transports, branches, diverses, ...		
Nom du professeur	L. Marcelis		
Niveau	3	Unité déterminante	Non
Nombre de périodes	60	Pré requis pour	Néant
Langue de cours	français	Crédits ECTS	5

Objectifs du cours

Face à des situations traitant d'assurance transport, outside risks, vol, globale de banque, tous risques chantier, le but est que l'étudiant soit capable :

- De comprendre les concepts de base et les notions essentielles ;
- De faire le lien entre des cas rencontrés durant le cours et une situation nouvelle;
- D'analyser au moins un contrat-type en fonction des besoins d'une clientèle donnée ;
- D'appuyer son raisonnement sur des textes législatifs, documents dont il peut revendiquer la consultation.

Contenu du cours

Pour atteindre ces objections et ces capacités terminales le contenu du cours s'articule comme suit :

1. Assurance transport (évolution historique des faits et de la législation tant belge qu'anglaise ICC VS Polant, apprentissage de la terminologie propre au secteur ainsi qu'au commerce international, champ d'application

1.1. Assurance facultés

- ✓ considérations générales ;
- ✓ police d'abonnement et police flottante ;
- ✓ appréciation du risque et tarification ;
- ✓ police d'assurance transport ;
- ✓ types de garanties ;
- ✓ risques de guerres, grèves et émeutes ;
- ✓ lieu et temps du risque ;
- ✓ valeur assurée ;
- ✓ sinistres ;
- ✓ Incoterms 2000-2010

1.2. Assurance corps maritimes et fluviaux

- ✓ objet ;
- ✓ assurance corps maritimes ;
- ✓ assurance corps fluviaux ;
- ✓ P&I club
- ✓ Assurance responsabilité maritime

1.3 Assurance des transports routiers

- ✓ transports routiers en général, la convention CMR
- ✓ transport pour compte propre ;
- ✓ transport pour compte de tiers ;
- ✓ les structures et le fonctionnement du marché :
- ✓ particularités de l'assurance transport ;
- ✓ agents généraux ;
- ✓ placement des risques ;
- ✓ association professionnelle

2. Branches diverses, vol, infidélité & assurances techniques

- ✓ les branches diverses :
- ✓ catastrophes naturelles ;
- ✓ assurance crédit et différence avec l'affacturage ;
- ✓ outside risk ;
- ✓ bateau de plaisance ;
- ✓ risques politiques ;
- ✓ bagages ;
- ✓ le vol (type d'assurance reprenant cette garantie) ;
- ✓ l'infidélité ;
- ✓ les différentes assurances techniques (Bris de machine, dommages ouvrages, tous risques informatiques, tous risques chantier etc...)-Définitions et exemples

Méthodologie

Supports

- Notes de cours détaillées
- Articles de presse (revue du droit maritime français, Lloyd's list, Lloyd's anversois etc..)
- Nombreuses mises en situation interactives

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

face à une situation-problème représentative d'un cas concret et pratique largement rencontré, en se fondant sur une interprétation correcte des conditions générales d'une police donnée, en situant le problème à résoudre dans le schéma global des pratiques de l'assurance, tout en disposant des textes législatifs et de la documentation qu'il s'est constituée,

de mettre en œuvre une démarche professionnelle conduisant à :

- analyser au moins un cas pratique pour une police :
 - d'assurance transport ;
 - d'assurance tous risques chantier ;
 - d'assurance vol ;
- tarifier un risque transport marchandise et justifier les techniques qu'il a mises en œuvre
- expliciter les règles de garanties spécifiques, pour un cas précis relevant du champ d'application des branches diverses, et les justifier ;
- expliquer les cas d'exclusion dans une assurance infidélité.

Evaluation

L'évaluation écrite a lieu à la fin du cours pendant laquelle les étudiants disposent des documents servant de base à l'élaboration de réponses structurées.

Pondération

Travaux de 1ere session	Evaluation de 1ere session	Travaux de 2de session	Examen de 2de session
/	100%	/	100%